

Offre de stage

Chargé·e de mission « Solidarités entre ferme et amapien·nes
mise en place d'un outil régional de soutien financier et de solidarité »
Réseau AMAP Ile de France – 6 mois



Les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) sont des partenariats innovants, solidaires et responsables, entre d'une part des paysan·nes, et d'autre part des citoyen·nes organisés en groupes ou associations locales.

Association loi 1901 à but non lucratif, le Réseau des AMAP en Ile-de-France est la structure régionale de ce mouvement. Créé en 2004, il compte aujourd'hui en termes d'adhérents plus de 370 groupes en AMAP et de 370 fermes en AMAP. Sa principale mission est de soutenir et développer l'agriculture paysanne en Ile-de-France, et ses actions s'articulent autour de trois grands axes :

- Le développement et le renforcement des partenariats AMAP entre paysan·nes et amapien·nes ;
- Le soutien à l'installation et à la transmission de fermes en agriculture biologique par l'accompagnement de porteur·euses de projet ;
- Le plaidoyer auprès des institutions et décideurs pour un modèle agricole économiquement viable et socialement équitable ;
- L'accompagnement des groupes AMAP dans leurs luttes locales sur les questions agricoles et alimentaires.

Le Réseau AMAP IdF est un mouvement citoyen. A travers ses actions, il assure l'animation et la structuration de son réseau en tant que lieu d'échanges, d'accompagnement et de mutualisation des pratiques amapiennes (des groupes et des paysan·nes). Son bon fonctionnement s'appuie sur la participation active de tous les membres. Les salarié·es du Réseau sont en posture d'animation de ce Réseau.

Les mécanismes de solidarité des AMAP envers les fermes face aux aléas

CONTEXTE :

Le modèle AMAP ne peut exister que s'il y a des paysan·ne·s dans notre région. L'installation en agriculture paysanne et citoyenne est souvent idéalisée alors que la pérennisation du modèle reste fragile. La mission du Réseau est donc de faire vivre le modèle AMAP en étant garant de ces valeurs mais aussi en aidant les paysan·nes à surmonter les difficultés propres au métier, pour construire des modèles agricoles qui soient réellement émancipateurs et pleinement satisfaisants dans la durée.

Pour que le modèle AMAP soit pérenne, il faut trouver des nouvelles manières d'organiser le travail à la ferme qui permettent aux paysan·nes de gagner dignement leur vie tout en s'épanouissant dans leur vie personnelle. L'accompagnement des partenariats sur les enjeux de communication entre le groupe en AMAP et les paysan·nes est une priorité pour le Réseau. De même, il s'agit de proposer des outils aux paysan·nes une fois que les problématiques ont été identifiées pour résoudre les situations complexes.



MISSIONS :

Les partenariats AMAP existent depuis maintenant plus de 20 ans ; en Ile-de-France, la dynamique est toujours aussi forte ; paysan·nes comme citoyen·nes sont chaque année nombreux·euses à être séduit·es par un système vertueux qui joue sur tous les tableaux : maintien d'une agriculture paysanne, préservation de l'environnement, consommation responsable, impact économique positif pour les fermes, accompagnement de nouveaux paysan·nes...

Cependant, un des principaux freins à l'installation dans certaines productions et à la pérennisation des fermes est la fragilité du modèle économique. Les aléas climatiques ou humains, l'ergonomie, l'usure physique et morale et certaines mesures réglementaires, mettent à mal le système agricole paysan. Ces aléas de plus en plus fréquents et, entre autres, liés aux changements climatiques de notre planète, déstabilisent l'équilibre économique des fermes quand les récoltes sont moindres. Actuellement en cours de réforme, les mécanismes d'indemnisation pour dédommager les paysan·nes en cas d'aléas climatiques (calamités agricoles et assurances récoltes) ne permettent pas efficacement de sécuriser les fermes paysannes (dispositifs exclusifs, délai, modalités d'évaluation des pertes etc.).

Partant de ce constat, le Réseau AMAP IdF a décidé d'identifier quels étaient les solidarités déjà existantes et mises en place entre ferme et groupe AMAP pour aider à pérenniser les fermes en AMAP. Un des engagements clés du modèle AMAP étant la solidarité des amapien·nes envers leurs paysan·nes (acceptation des variations de récolte, appui à la ferme en cas de besoin etc.), nous voulons caractériser les différentes formes de cette solidarité ainsi que les leviers de mobilisation des amapien·nes. Nous aimeraisons également explorer la possibilité et les modalités de développement d'un outil régional de soutien financier et de solidarité face aux aléas, de type « fond de solidarité » (interpaysan·ne·s et amapien.ne.s). Le réseau AMAP IdF s'appuiera des travaux déjà réalisés autour de cette thématique : cagnotte solidaire, mutuelle agricole, plateforme de financement participatif... .

Les objectifs du stage :

- Identifier toutes les formes de solidarités des groupes AMAP envers les paysan·nes (soutien financier via cagnotte ou dons, actions après aléas, soutien humain, sécurisation du foncier etc.)
- Identifier les facteurs et leviers de mobilisation des amapien·nes pour chacune de ses actions de solidarité
- Identifier les facteurs externe et/ou internes de fragilisation d'une ferme sur lesquels il serait pertinent et possible d'agir via un outil régional de soutien financier et de solidarité
- Identifier les freins et les leviers du recours des paysan·nes à des dispositifs de solidarité et de soutien
- Mener un travail de recherche sur la possibilité, les modalités légales et éthiques et les étapes de mise en place d'un outil régional de soutien financier et de solidarité pour les paysan·nes

Pour cela les missions principales seront :

- Réalisation d'un travail d'enquête auprès des groupes et des fermes (questionnaires, entretiens etc.) pour répertorier et analyser les expériences de solidarité des amapien·nes envers les fermes (aléa rencontré, action mise en place, facteur de réussites, difficultés rencontrées, résultats etc.)
- Réalisation d'un état des lieux des facteurs internes ou externes qui peuvent fragiliser les fermes et des besoins en termes de soutien financier (ou autre) des paysan·nes du Réseau en Ile de France :



- Croiser les données existantes sur le sujet, prendre connaissance des précédents travaux et les compléter par des entretiens téléphoniques avec les acteurs présents sur le territoire.
- Réalisation d'enquêtes terrain auprès des paysan·ne·s : comprendre quels sont les coûts liés à un aléa climatique, les répercussions d'une mauvaise saison et la temporalité des aides de l'Etat et des assurances.
- En partenariat avec les acteurs concernés, étude de la faisabilité de la création d'un dispositif régional de soutien financier et de solidarité d'un point de vue juridique et organisationnel : contraintes juridiques, bases légales, acteurs impliqués, difficultés potentielles de mise en œuvre, modalités de fonctionnement, forme d'utilisation des fonds, critères d'attribution des fonds, étapes de mise place de l'outil etc.

Afin de l'accompagner dans ses missions, le·la stagiaire pourra s'appuyer sur des instances et partenaires comme :

- un comité de pilotage à créer, composé de paysan·nes et d'amapien·nes souhaitant contribuer à faire avancer ces sujets
- les partenaires à l'inter-régional : MIRAMAP, réseaux régionaux d'AMAP partenaires...
- l'intelligence collective avec l'appui des instances territoriales de réflexion et des temps d'échanges et de vie du Réseau : les InterAMAP (regroupements territoriaux d'AMAP sur un territoire), les Journées Inter-Paysan·nes, les Voyages d'Etudes...

ORGANISATION INTERNE

La-le stagiaire dépendra du Collectif d'administrateur·rices du Réseau (collège paysan·nes et collège amapien·nes) élu par l'Assemblée Générale et du Comité de Pilotage créé spécifiquement pour cette mission.

Elle·il travaillera en lien direct avec la chargée de mission Installation agricole et accompagnement des paysan·ne·s en AMAP et la chargée de mission Accompagnement des groupes et des partenariats AMAP.

Elle·il pourra être amené à travailler également avec les 4 autres salarié·es du Réseau :

- Chargé de Gestion administrative et financière
- Chargée d'Animation et de communication
- Chargée de Mobilisation citoyenne et accessibilité à l'alimentation
- Chargée de Mission relations publiques et mobilisation territoriale

L'équipe fonctionne en co-responsabilité. La personne sera intégrée à la vie de l'équipe (réunions d'équipe ayant lieu tous les 15 jours, autres temps de l'association...) et participera aux missions courantes de l'association.

PROFIL RECHERCHE :

Formation de type bac +5 dans le domaine du droit rural ou de l'environnement (ex. Ingénieur agro spécialité Droit, SciencesPo spécialité Agriculture...).

Expérience(s) dans le secteur associatif souhaitée.

- **Profil :**

- Très forte motivation et convictions pour les valeurs de l'agriculture paysanne et bonne connaissance de l'agriculture paysanne et des filières de production;
- Bonne connaissance des milieux associatifs et du bénévolat;
- Connaissance en droit
- Connaissance de méthodologie d'enquête, conduites d'entretiens etc.
- Bonnes capacités rédactionnelles



o La connaissance des outils de l'intelligence collective serait un plus.

- **Qualités :**

- o Dynamique, motivé·e
- o Autonomie, capacité de prendre des initiatives
- oaisance relationnelle (capacité d'écoute, être à l'aise à l'oral, créer du lien, goût du travail avec les bénévoles, etc.);
- o Animation de réunions;
- o Imagination et créativité;
- o Rigoureux·se, capacités d'organisation et de gestion simultanée de plusieurs dossiers, capacités de priorisation, gestion des urgences, sens du travail en équipe.

Des tests pourront être effectués lors de l'entretien.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

Stage de 6 mois – 35h hebdomadaire

Poste à pourvoir à partir du 1 février 2022 (possibilité modifier la date en fonction du calendrier académique et des possibilités du·de la futur·e stagiaire). Gratification de stage SMIC

Avantages : remboursement 50% du titre de transport

Poste basé à Montreuil dans les locaux du Réseau (bâtiment Mundo-M) : Réunions éventuelles en soirées et le week-end, déplacements en Ile-de-France sur des fermes en AMAP, permis B fortement souhaité

Merci d'adresser votre candidature (lettre de motivation et CV **DANS UN SEUL DOCUMENT PDF** sous la forme suivante : NOM_Prenom) au Réseau AMAP IDF par e-mail à : lucie@amap-idf.org et astric@amap-idf.org

